

Délibération n°2020-06-04b

Réf. Nomenclature « Actes » : 5.3

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Désignation de représentants dans les organismes extérieurs : Commission Consultative Paritaire du Syndicat de la Diège

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	74
Pouvoirs	18
Votants	92

L'an deux mille vingt, le 17 décembre et à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 8 décembre 2020 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel dans les conditions prévues par la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020.

Claude Bauvy est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Maryse Badia	à	Sébastien Devallière	Joël Bézanger	à	Philippe Brugère
Tony Calla	à	Mady Junisson	Laëtitia Chapuis	à	Nadine Picard
Danielle Coulaud	à	Eric Ziolo	Sandra Delibit	à	Martine Pannetier
Daniel Escurat	à	Pierre Chevalier	Nathalie Le Gall	à	Jean-François Michon
Sandrine Le Royer	à	Eric Ziolo	Marilou Padilla-Ratelade	à	Jean-Pierre Guitard
Céline Parrain	à	Christophe Arfeuillère	Philippe Pelat	à	Michel Pesteil
Serge Peyraud	à	Claude Bauvy	Sylvie Prabonneau	à	Pierre Coutaud
Jean-Marc Sauviat	à	Tony Cornelissen	Jacques Sénéjoux	à	Dominique Miermont
Marie-Christine Soulefour	à	Monique Jabiol	Michelle Chaumont	à	Marie-Claude Lepage

- **Élus excusés :**

Aubessard Anne-Marie ; Bredèche Robert (représenté) ; Bringoux Jeanine ; Galland Baptiste ; Gantheil Robert ; Gruat Xavier ; Jouve Nicolas ; Nirelli Catherine ; Rougerie Christine ; Sarfati Laurent ; Saugeras Michel (représenté) ; Tur Christophe.

Délibération n°2020-06-04b



Vu le Code Général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2224-37-1,

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, et notamment l'article 198,

Vu l'intérêt de la Commission consultative paritaire, véritable lieu de dialogue qui permettra d'échanger sur les actions qui pourront être menées conjointement en matière de transition énergétique ;

Le président expose au conseil communautaire que la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, et notamment son article 198, prévoit la création par les syndicats intercommunaux ou mixtes d'énergies d'une Commission Consultative Paritaire (CCP) chargée de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données.

Cette CCP est composée d'un nombre égal de délégués du Syndicat et de représentants des EPCI à fiscalité propre totalement ou partiellement inclus dans le périmètre du Syndicat.

Après la création de la commission, le syndicat peut assurer, à la demande et pour le compte d'un ou de plusieurs EPCI qui en sont membres, l'élaboration d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), ainsi que la réalisation d'actions dans le domaine de l'efficacité énergétique.

En application de cette loi, le Syndicat de la Diège a créé une Commission Consultative Paritaire lors de la réunion du comité syndical du 18 septembre 2020. Il en a fixé la composition comme suit :

- 2 représentants par EPCI à fiscalité propre totalement ou partiellement inclus dans le périmètre du Syndicat de la Diège (Haute-Corrèze Communauté et Vézère-Monédières-Millesources) ;
- 4 représentants pour le Syndicat de la Diège, dont le président du Syndicat de la Diège qui sera le président de la CCP comme le prévoient les textes,

Soit au total 8 délégués.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **PREND ACTE** de la création d'une Commission Consultative Paritaire par le Syndicat de la Diège ;
- **DESIGNE** Eric Ziolo et Jean-Marc Michelon pour siéger au sein de cette Commission.

A l'unanimité	
Votants	92
Pour	92
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 17 décembre 2020

Le président,
Pierre Chevalier

